

Saint-Egrève

le journal

N° **242**
JANVIER 2018

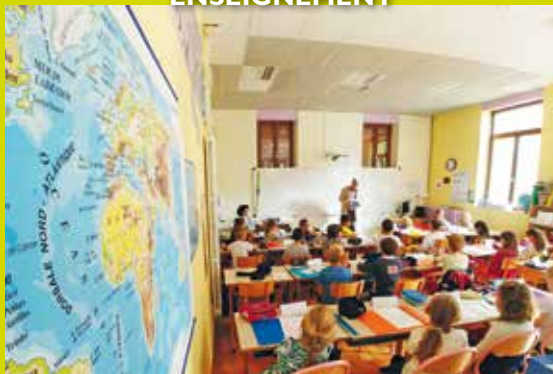
2
0
|
8

La Ville
vous présente ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année

BUDGET | **2018**

Saint-Egrève poursuit son action

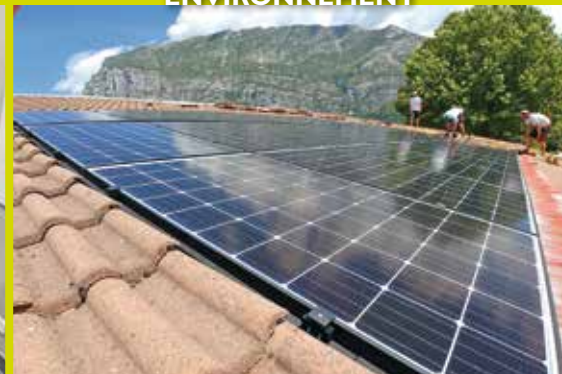
ENSEIGNEMENT



SOLIDARITÉ



ENVIRONNEMENT



AVANT FERMETURE DÉFINITIVE - AVANT FERMETURE DÉFINITIVE

LIQUIDATION TOTALE

2^e démarque massive jusqu'à -70%*

*selon encouragement en magasin remis l'été à la caisse

TOUT DOIT DISPARAITRE

C. C. " Les Charmettes " - 19, route de Grenoble
38120 SAINT-EGREVE - Tram E - Arrêt " Le Muret " **04 76 75 10 20**



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

remi.gremeret@hotmail.fr
www.jardins-paysages.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal



D. BAPST Opticien conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

*Tiers payant
Paiement adapté*

04 76 75 61 18 danybapst@hotmail.fr
Centre commercial Les Charmettes

Dernière disponibilité

Votre résidence à Saint-Egrève



T2 de 46m² : 123 000€* (lot A205)



49, avenue de la Monta



www.sdaccess.fr

Tél. 04 81 97 45 00
34, avenue de Grugliasco
BP 128 - 38130 Échirolles



Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



EXCLUSIVITÉ LOCATION

SAINT-EGREVE
9 rue Rff Trondard



Studette meublée 14,33 m², 2^e ét. TBE. Chauff + eau ch et fr collectifs. Loyer 330 € + ch. 22 €. FA 187 € dont EDL 43 €. Caution 660 €. Dispo de suite. DPE : E.

SAINT-EGREVE
Rue A. Muguet



1 P+C 28 m² 9^e ét. Chauff collect. Cave + Cellier. Loyer 386 € + ch. 80 €. FA 350 € dont EDL 80 €. Caution 386 €. Dispo de suite. DPE : F.

ECHIROLLES
6 rue de la Budée



3 P+C 63,23 m², 1^{er} ét. BE. Chauff ind. gaz. Terrasse, garage. Loyer 740 € + ch. 50 € (eau fr. comprise). FA 740 € dont EDL 171 €, Caution 740 €. Dispo de suite. DPE : C.

ST MARTIN LE VINOUX
Rue des Rosiers



Dans résid. neuve. 2 P+C 47 m² Terras. priv. au rdc. Loyer 564 € + ch. 40 €. FA 564 € dont EDL 131 €. Caution 564 €. Dispo de suite. DPE : B (loi Pinel)

SAINT-EGREVE
13 rue du Drac



3 P+C de 52,25 m², rdc surélevé, entièrement rénové, calme, facilité station. Loyer 609 € + ch. 52 €. FA 600 € dont EDL 139 €. Caution 600€. Dispo de suite. DPE : D.

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle

04 76 940 940

FNAM

sommaire n°242



édito

Daniel Boisset
maire de Saint-Egrève

2018 débute et elle sera, à n'en pas douter, une année riche en projets et en poursuite d'actions municipales. Nous avons voté le budget en décembre et encore une fois, comme c'est le cas depuis plusieurs années, nous pouvons nous satisfaire d'une gestion rigoureuse qui nous permet l'ambition au service des Saint-Egrévois. Car sans finances saines, que pourrions-nous faire pour les habitants ? Rien, ou sinon alourdir la dette et donc remettre à plus tard le paiement des infrastructures et des services. A écouter nos oppositions au sein du conseil municipal c'est peut-être la solution. Gérer moins bien et dépenser plus, et surtout sans cohérence.

Heureusement et je m'en félicite, telle n'est pas la réalité. Saint-Egrève fait partie des communes saluées par la Chambre régionale des comptes quand d'autres craignent ses avis. La ville est capable de rembourser sa dette en un peu plus de deux années, quand d'autres dépassent les 11 années recommandées. La municipalité peut mener à bien ses projets structurants et au service des Saint-Egrévois quand d'autres équipes doivent faire le choix entre privation et endettement à long terme.

En tant que membre des équipes municipales successives qui ont participé à redresser ces finances, je tiens à saluer tous ceux qui ont contribué à cet effort soit en tant que maire, soit en tant que conseiller municipal. Le collectif a permis de faire de cette ville un bastion de sérénité dans une agglomération où toutes les villes ne connaissent pas le même sort, bien au contraire. Et pourtant, rappelons-nous, en 1995 lorsque nous avons accédé aux manettes de la ville, les finances n'étaient pas celles d'aujourd'hui. Alors n'ayons pas peur de rappeler tout ce qui a été fait, saluons ceux qui ont fait les bons choix. Un budget 2018 comme celui qui vient d'être voté, c'est un équilibre qui permet la sérénité et les projets. Avec cette bonne nouvelle, je suis d'autant plus ravi de vous souhaiter une excellente année !

Chaleureusement, votre Maire,

Daniel Boisset

4-9 | les actualités

Décembre en fête
Ski scolaire en vadrouille
L'Abri Saint'E : mobilisation solidaire
Entretien d'un bois de peupliers



I la Ville | 10-11

Concertation

De leur quartier, ils ont parlé !

Cérémonies

2018 : faites vos vœux



12-15

I Dossier

Finances

Budget 2018 : Saint-Egrève poursuit son action

I les loisirs | 16-19

Focus

Nao, un robot au CHAI

Evénements

Oyez, oyez, Festiatre revient

Art et sciences



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Dépôt légal : janvier 2018
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Véronique Jaubert
Directeur de la Communication/Rédacteur en chef : François Hernandez
Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication

Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Décembre en fête



SOLIDARITÉ : les associations se sont mobilisées pour le Téléthon



SHO



CINEMA : les séances animées de La Vence Scène, un beau cadeau fait aux enfants



PROJETS : les parents d'élèves du Pont de Vence investissent La Vence Scène pour mener à bien un projet de classe découverte



CONVIVALITE : des animations sur les marchés ont été offertes par la Ville



TOMBOLA : à la maison de Margot, le pressing de Saint-Robert et dans 30 autres commerces, 60 000 tickets ont été distribués



WCASE : la bibliothèque accueille le trio Blue Velvet



ETERNELLE JEUNESSE : le repas du CCAS car il n'y a pas d'âge pour faire la fête



SPECTACLE : avec Welt, même les spectateurs font leur show



COLIS : les colis de Noël du CCAS distribués avant l'heure aux seniors

Une brève histoire de l'art



Les artistes en herbe du péricolaire

Avec Mireille Arbellot, plasticienne fondatrice de LABO (l'atelier bleu orange), un petit groupe d'apprenties peintres de l'école de La Montagne se retrouve tous les lundis en fin de journée dans le cadre des accueils périscolaires. Dans une joyeuse ambiance, sous la houlette bienveillante de l'animatrice, les petites artistes s'initient à différentes techniques picturales. Depuis la rentrée de septembre les enfants s'inspirent ainsi de divers peintres comme Dubuffet ou Klimt "nous avons pu travailler sur une dizaine d'artistes différents. A partir de leurs travaux, les enfants ont réalisé leurs propres œuvres en découvrant différentes façons de faire. Je n'ai pas le temps de leur proposer une réelle histoire de l'art mais je leur fait découvrir quelques artistes", explique Mireille Arbellot. Afin de leur permettre de se remé-

morer quelques informations qu'elle leur a données durant cet atelier, l'animatrice a consigné dans un livre les réalisations des créateurs en herbe, un objet qui "leur permettra de conserver une trace pour plus tard".

"On a fait des insectes, du collage et du fusain", explique Nell visiblement ravie de faire le point sur tout ce qu'elle a appris durant cette activité. A son image, toutes ses condisciples répondent quasiment à l'unisson "le picotage !", lorsqu'on leur demande quelle est la technique qu'elles ont préféré travailler.

Pour le deuxième trimestre, tout le monde ou presque a envie de remplir et ce même si Mireille, qui confie avoir envie de travailler sur des formats différents, ne sait pas encore exactement sur quel chemin elle va emmener les enfants... ■

CONFÉRENCE : jeudi 25 janvier à La Vence Scène, la Ville propose à 20h une conférence "Rythmes de l'enfant, rythmes scolaires, de quoi parle-t-on ?" avec la psychologue Christine Cannard et animée par Géraldine Garcia de la Ligue de l'enseignement de l'Isère

Questions de parents

Samedi 13 janvier à 10h, la Maison des Solidarités et des Familles propose une rencontre "questions de parents" autour du thème "parents séparés : la loi, les besoins de l'enfant, une organisation à trouver". La matinée est animée par Dominique Mattano, juriste médiatrice familiale et Marie-Eve Rodier, psychologue clinicienne et éducatrice de jeune enfant. A noter, pendant la rencontre, la ludothèque de l'Association Familiale est ouverte pour accueillir les enfants à partir de 3 ans.

Ski scolaire en vadrouille

Pour les écoliers de Saint-Egrève la saison des sports d'hiver commence. Près de 400 enfants, soit l'ensemble des classes de CM1 et de CM2 des six écoles publiques de la Ville, vont s'initier aux joies de la glisse à Bois Barbu ou à Méaudre au rythme d'une sortie hebdomadaire jusqu'aux congés de février. "Cette activité est encadrée par les Educateurs Territoriaux en Activités Physiques et Sportives (ETAPS) de la Ville et les enseignants", explique Antoine Frisari adjoint en charge de

l'action éducative, "207 enfants de CM1 et 182 CM2 peuvent ainsi pratiquer ski de fond et ski alpin". Pas moins de 30 séances sont proposées durant ces cinq semaines auxquelles la municipalité consacre un budget de 51000 €. "Cela nous permet de fournir du matériel mais aussi de prendre en charge le transport et les forfaits des enfants", continue l'élus qui explique que "lors d'une journée, les enfants skient environ trois heures et demi et bénéficient aussi d'une sensibilisation au milieu montagnard". ■



6,85 € C'est le prix d'une sortie de ski scolaire facturé aux familles par la Ville alors qu'une journée revient à 26 € par enfant.

Les sportifs de la **Salad'rit**



Pierrick Bourgeat, ancien champion de ski reconverti en restaurateur

“Avec Jonathan (Wisniewski, ANDLR), on se connaît depuis quelques temps et ça fait un bout de temps qu'on voulait créer un restaurant dans lequel tout le monde pourrait manger sainement et équilibré pour un prix raisonnable”, explique Pierrick Bourgeat, l'un des deux créateurs avec Jonathan Wisniewski de la Salad'rit qui a ouvert ses

portes le 30 novembre dernier à Saint-Egrève. Première enseigne du pôle restauration nord-ouest de la Ville, la Salad'rit est un concept original qui offre à ses clients la possibilité de composer eux-mêmes leur salade idéale en choisissant parmi un choix immense de légumes variés. “Bien sûr, nous proposons aussi des grillades, des planchas,

et même des soupes”, renchérit l'ancien champion de ski alpin. Avec son acolyte rugbyman qui a fait les belles heures du FCG et de l'équipe de France, ils se sont lancés il y a deux ans et demi dans cette aventure à mille lieues de leurs carrières sportives. “J'ai été élevé par des parents restaurateurs et, dans leur restaurant, j'ai travaillé à tous les

postes. Jonathan connaît bien ce milieu aussi”, tempère toutefois Pierrick Bourgeat qui explique n'être pas arrivé là “avec la fleur au fusil. On est humbles. On a été accompagné aussi bien par la CCI que par des restaurateurs locaux. On est arrivé avec un bon timing. On s'est positionné sur l'appel d'offre pour s'installer dans ces locaux”, se souvient Pierrick Bourgeat au beau milieu de son nouveau restaurant de 400 m² dans lequel “13 salariés y servent 100 à 150 couverts par service”. Pas mal pour un lancement. D'autant plus que pour le duo de néo-restaurateurs les locaux de Saint-Egrève sont un projet pilote, “bien évidemment, on souhaiterait dupliquer rapidement le concept ailleurs”. Affaire à suivre donc. ■

Pratique : la Salad'rit est ouverte tous les jours de 12h à 14h et de 19h à 21h.
www.lasaladrit.fr.

La Bonne Gam'L s'installe à Saint Robert

Depuis le 14 décembre dernier, Manuela Goncalves reçoit les gourmets amateurs de cuisine familiale à la Bonne Gam'L, son grand petit restaurant flambant neuf de la rue de Saint-Robert. “Avec Hervé (son compagnon NDLR), nous avons une société de rôtisserie “Au bon cochon”. Nous voulions agrandir notre laboratoire et quand nous avons pu obtenir ce local vide depuis longtemps, nous avons fait coup double et décidé d'ouvrir un petit restaurant parce que cette activité est très saisonnière”, explique la cuisinière qui

précise que la carte évoluera bien évidemment en fonction des saisons. Après deux mois de travaux intensifs, le couple a pu lancer son restaurant pour les fêtes et “les premiers retours sont super. Au début, on préfère commencer doucement pour prendre nos marques”. Bœuf bourguignon, tripes et tête de veau composent une partie de la carte très traditionnelle de l'enseigne qui mise sur “des plats qui ont mijoté à petit feu comme le faisaient les anciens. Plus ça cuit lentement et doucement, meilleur c'est”. ■



Manuela Goncalves mitonne ses petits plats à La Bonne Gam'L

Pratique : La Bonne Gam'l ouvre du lundi au samedi midi et du jeudi au samedi soir.

Réservations : 09 84 49 71 51 ou 06 36 92 76 74.

TOMBOLA : le tirage au sort de la tombola des commerçants se déroule le mercredi 17 janvier à 20h à l'Hôtel de Ville

Un Elektra Award pour Teledyne e2v

Mercredi 6 décembre dernier Teledyne e2v, la société spécialisée en semi-conducteurs de Saint-Egrève, a décroché l'Elektra Award 2017 du meilleur composant semiconducteur analogique de l'année pour son convertisseur numérique-analogique (DAC) EVI2DS460. En savoir + : www.teledyne-e2v.com



L'extension de l'IFSI

L'IFSI nouveau est arrivé

Les 251 étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Saint-Egrève sont comme des coqs en pâte. En effet, depuis la rentrée, les locaux qu'ils occupent sur le domaine du Centre Hospitalier Alpes Isère ont été agrandis de 413 m². Ce nouveau bâtiment, qui prolonge les locaux existants a été inauguré officiellement le lundi 18 décembre. Organisée en présence d'élus locaux dont le maire Daniel Boisset, de

la nouvelle directrice du CHAI et de Pascale Suc directrice de l'IFSI, la cérémonie a été l'occasion de découvrir cet instrument de travail qui offre aux 215 futurs infirmiers et aux 36 élèves aides-soignants six salles de travaux pratiques et de cours, dont trois sont dédiées aux exercices pratiques de simulation. A noter : 860 000 € (dont une subvention de 204 000 € accordée par la Région) ont été consacrés à cette réalisation. ■

En savoir + : <https://ifsi.fr/>

PORTES OUVERTES : pour présenter son offre de formation, l'ifsi organise une journée "portes ouvertes" vendredi 2 février de 9h à 17h

L'Abri Saint'E : mobilisation solidaire

Pour sa troisième saison l'Abri Saint'E offre à Fiancey quelques nuits de répit à des personnes en situation de grande précarité. "Ce logement d'urgence est né du constat qu'il y a beaucoup de gens dans la rue et qu'on ne peut pas rester indifférent à ces situations de détresse", se souvient Mme Bonetto à l'origine de cette initiative. Si l'idée a germé dans une association paroissiale, l'Abri Saint'E a tout de suite su fédérer les différentes associations solidaires de Saint-Egrève qui se sont mobilisées autour du projet.

"Conformément à la loi, un logement d'urgence permet d'offrir un hébergement de trois nuits maximum à des personnes prises en charge par le 115", explique la présidente de l'association qui compte aujourd'hui entre 60 et 70 membres. "Le CCAS de la Ville a mis à notre disposition ce local. Les bénévoles en assurent l'accueil et l'entretien en fonction de leurs disponibilités. A l'origine, le choix a été fait de ne recevoir que des personnes seules. Mais depuis le 1^{er} décembre dernier,



Des bénévoles s'impliquent pour faire vivre l'Abri Saint'E

il est possible d'héberger deux personnes à la fois. Un couple, une fratrie ou un parent et son enfant". Chaque jour, du 1^{er} octobre au 30 avril, les personnes "qui sont souvent des primo arrivants", sont accueillies à l'arrêt de tram Fiancey-Prédieu par les bénévoles de l'Abri Saint'E qui les dirigent vers le local "et leur en expliquent le fonctionnement.

Et ici, la solidarité saint-égrévoise joue à plein !" Grâce à la banque alimentaire, les personnes hébergées peuvent se cuisiner un repas chaud. "Nous sommes aussi en lien avec d'autres associations saint-égrévoises comme le Secours Catholique et le Secours Populaire qui fournit des vêtements pour les plus démunis des hôtes".

A noter : la Ville prête le local

qui a été rénové par le centre technique municipal et prend en charge les fluides et le chauffage des lieux. ■

3 C'est le nombre de nuits maximum durant lesquelles les personnes dirigées par le 115 peuvent être reçues à l'Abri Saint'E.

DES TICKETS PAR SMS : le réseau tag lance les tickets de transports en commun par SMS. Pour cela, il suffit d'envoyer "1h" au 93 123 pour recevoir en retour sur son téléphone un titre de transport valable une heure. Coût de l'opération : 2,10€

Entretien d'un bois de peupliers

Le long du chemin des Dormilles, sur les berges du petit ruisseau qui sert d'exutoire à la Roselière du Muscardin, s'est développé un petit bois qui compte notamment 27 peupliers de grande taille, 26 blancs et un noir pour être précis. Ces arbres adultes qui se sont développés naturellement dépassent pour certains les 30 mètres de hauteur et surplombent les logements de la caserne de gendarmerie du secteur. Afin de surveiller leur état sanitaire, tous les quatre ans, la Ville fait réaliser un diagnostic par l'Office National des Forêts. À l'automne dernier, les experts ont donc examiné avec attention ces sujets qui atteignent pour la plupart l'âge vénérable de 60 ans environ. "Ces arbres se sont développés en forme libre (...) Seules quelques branches basses ont été élaguées. On note également quelques plaies dues à des réductions de branches au-dessus du chemin des Dormilles. Quelques sujets possèdent plusieurs troncs qui partent de la base", détaille ainsi Henri Moulin, l'expert arbres conseil de l'ONF qui

a scruté la moindre branche morte menaçant de tomber. Et bonne nouvelle, si cinq arbres, dont deux dépérissants jugés sans avenir et un à tronc creux menaçant la sécurité des biens et des personnes, doivent être abattus, le reste de ce petit bois affiche une bonne santé générale qui en permet la conservation dans son ensemble. "Il faudra aussi réaliser quelques travaux d'entretien préconisés par l'ONF comme le haubannage de deux branches charpentières et l'élimination de branches mortes sur l'ensemble des arbres mais il n'y a pas lieu de procéder à d'autres travaux", explique Xavier Damboradjian chef du secteur des espaces verts tandis que Benjamin Coiffard, adjoint en charge des travaux, se réjouit du fait que "l'ONF estime l'espérance de maintien de ce groupe d'arbres entre 10 et 20 ans". Dans le cadre de l'entretien de son patrimoine arboré, la Ville va devoir couper neuf autres arbres morts sur l'ensemble de son territoire en 2018. Toutefois, 281 jeunes sujets vont être plantés durant cette même période. ■



Les arbres du chemin des Peupliers vont être entretenus

(1000

C'est le nombre d'arbres et arbustes nouveaux qui devaient être plantés durant le mandat pour enrichir d'autant le patrimoine arboré de la Commune. Un chiffre (presque) atteint.

INCENDIE : début novembre 2017, les toilettes publiques du Parc Barnave ont été incendiées. La Ville anticipe sur les travaux de remplacement de celles-ci qui étaient programmés en 2020 et qui seront finalement réalisés en 2018

PASSERELLE : la ville consacre 5400 € à l'amélioration de la passerelle de la Roselière du Muscardin dont les travaux d'entretien nécessitent sa fermeture temporaire



Un merlon créé dans le cadre des travaux de sécurisation du Néron

Néron, sécurisation suite et fin

Après des opérations préparatoires de piquetage et de débroussaillage dans le massif du Néron menées par la Ville à la mi-décembre, les travaux de protection des personnes et des biens contre les éboulements rocheux doivent se poursuivre dès ce mois de janvier dans le secteur du Muret. La dernière tranche de ce programme de sécurisation du Néron va permettre l'installation de deux filets destinés à bloquer les éventuelles chutes de blocs. Ce chantier, qui doit durer deux mois, conclut une campagne lancée en novembre 2013 et à laquelle 1 600 000€ ont été consacrés (dont la moitié a été financée par la Ville). En tout 390 mètres de filets de protection et trois merlons ont été mis en place. ■

Concertation

De leur quartier, ils en ont parlé !



Premières visites de secteur en 2017

Fin 2017, conformément aux engagements de 2014, la Ville a relancé le dispositif "Notre quartier parlons-en !" Et deux visites ont déjà été organisées dans le secteur Vence. Petite synthèse de ces rencontres.

"Notre quartier parlons-en !" doit-on encore le présenter ? Le dispositif de concertation permet aux élus et aux techniciens de la Ville d'échanger *in situ* avec les Saint-Egrévois à l'occasion de visites de secteur. Les échanges informels font ensuite l'objet d'une synthèse lors d'une réunion publique

et la Ville répond par écrit à l'ensemble des questions posées lors des débats. Pour la nouvelle session 2017-2018, c'est le secteur Vence qui a lancé le bal en novembre et décembre dernier. Durant les deux visites de terrain, plus de 70 habitants sont venus à la rencontre du Maire, des élus de l'équipe municipale

et des membres du Conseil des habitants les samedis 25 novembre et 2 décembre. Au final, plus de six heures de discussions et d'échanges sur le terrain ont permis d'aborder des sujets divers tels que la qualité et l'entretien des espaces publics et "la répartition des compétences entre la Ville et la Métropole. La mobilité,

les déplacements et l'apaisement de la circulation dans les quartiers et les projets immobiliers en cours sur le secteur" ont aussi été l'objet de nombreuses questions précise Fabien Scarabelli, chargé de mission développement durable à Saint-Egrève qui suit ce dossier.

Règle du jeu

"Comme le veut la règle du jeu du dispositif, ces grandes thématiques ont été reprises lors de la réunion publique de synthèse du mardi 5 décembre", continue l'agent de la Ville qui rappelle que "les documents de synthèse des deux visites et de la réunion du 5 décembre sont d'ailleurs disponibles sur le site de l'Agenda 21 de Saint-Egrève*".

Et c'est la même règle du jeu qui sera appliquée lors des prochaines visites de secteur programmées à partir du mois de mars prochain. Affaire à suivre donc. ■

*www.agenda21.saint-egreve.fr

Les prochains rendez-vous



Notre quartier parlons-en se poursuit en 2018. Les prochains rendez-vous sont fixés aux samedis 17 et 24 mars dans le secteur Nord Cornillon. Les deux visites seront bien évidemment suivies d'une réunion de synthèse le mardi 3 avril. Les samedis 26 mai et 2 juin, c'est le secteur Sud Néron qui sera l'objet des visites tandis que la dernière réunion de synthèse terminera cette nouvelle édition 2017-2018 le 12 juin.

L'exemple de la circulation aux Moutonnées

Lors de la seconde visite de secteur, de nombreuses questions relatives à l'apaisement des déplacements sur le quartier des Moutonnées ont été posées en lien avec le projet immobilier privé envisagé rue du Vercors. La Ville s'est engagée, lors des discussions dans le Square Edouard Pailler, à mettre en œuvre un travail de réflexion en collaboration avec les riverains comparable à celle qui a été engagée dans le quartier de Champaviotte.

Rendez-vous est donc pris pour le mois de mars 2018 pour lancer cette réflexion collective et travailler en concertation pour concevoir des solutions afin d'apaiser les déplacements dans ce quartier.



Recensement, c'est reparti



La campagne annuelle du recensement de l'INSEE se déroule du 25 janvier au 26 février. Trois enquêteurs missionnés par la Ville vont donc rendre visite à près de 600 foyers saint-égrévois pour leur remettre les formulaires à remplir et leur expliquer

la démarche en détails. Pour répondre à l'enquête, la solution Internet est de loin la plus simple.

Il suffit de se connecter avec des identifiants personnalisés sur le www.le-recensement-et-moi.fr de répondre aux questions et c'est tout. ■

Cérémonies

2018 : faites vos vœux !

La nouvelle année commence et les agendas se remplissent à vue d'œil. Entre deux rendez-vous, plusieurs dates de cérémonies de vœux (dont celle du 12 janvier à 19h) sont à marquer d'une pierre blanche.



Les vœux aux habitants : un rendez-vous très jazzy

En janvier, il y a des dates dont il faut impérativement se souvenir ce sont celles des différentes cérémonies des vœux. Comme de nombreuses communes, Saint-Egrève a coutume d'inviter l'ensemble de la population à participer à une soirée festive à l'Espace Robert Fiat. Programmée pour le 12 janvier à 19h, elle sera pour la première fois animée par Daniel Boisset qui en tant que maire assurera toute la partie protocolaire de celle-ci.

“Les vœux à la population sont certes un moment festif, mais c'est aussi un grand rendez-vous citoyen durant lequel les élus présentent leur action. L'intérêt d'une

telle manifestation est bien évidemment de commencer l'année en présentant sans faux-semblant l'action municipale pour les mois à venir mais aussi de répondre aux questions des Saint-Egrévois, d'écouter leur ressenti dans un cadre détendu. Cela permet d'être en prise directe avec un public qui souvent n'ose pas fréquenter les réunions publiques ou les conseils municipaux”.

Si tout le monde est convié à la manifestation du 12 janvier, le Maire et les élus recevront les acteurs économiques de Saint-Egrève le 24 janvier. “Là encore, c'est une occasion unique d'échanger sur des thèmes qui touchent tout particulièrement les

commerçants et entrepreneurs de la ville. Au-delà, ce rendez-vous leur donne aussi l'opportunité de mieux se connaître entre eux et de consolider leur réseau professionnel au niveau local”, continue le maire.

Partenaires particuliers

Les vœux on les donne mais on les reçoit aussi. Et s'il est impossible de lister ici toutes les cérémonies organisées auxquelles sont invités les élus durant tout le mois de janvier certaines sont incontournables. En effet, “les communes du Canton nous rendent systématiquement notre invitation et nous nous faisons fort d'assister à

chacune de leur cérémonie. C'est là encore l'occasion d'échanger de manière informelle avec les autres élus, d'évoquer ensemble des projets, des situations...” continue le Maire qui rappelle que d'autres rendez-vous sont incontournables comme les vœux métropolitains réservés aux seuls élus des 49 communes. “Nous sommes également conviés à bon nombre de cérémonies associatives auxquelles nous nous efforçons de répondre présents car là aussi, c'est une occasion spéciale qui nous permet de rencontrer les bénévoles dans une ambiance festive et d'apprécier leurs projets et les objectifs pour les douze mois à venir”. ■

MEILLEURS VOEUX : les Saint-Egrévois sont conviés à assister à la cérémonie des vœux à la population le vendredi 12 janvier à 19h à l'Espace Robert Fiat

PROLONGATION : l'enquête publique relative à l'A480 est prolongée jusqu'au 12 janvier

Viabilité hivernale : le bon plan !

Comme chaque année en cette saison, Saint-Egrève a activé son plan de viabilité hivernale afin de rendre, lors des épisodes neigeux, les voies communales, pistes cyclables et accès piétons aux bâtiments publics accessibles le plus rapidement possible. Le centre technique municipal, qui suit quotidiennement les données Météo peut en cas de mauvaises prévisions mettre en astreinte une partie de son personnel. En cas de chutes de neiges nocturnes, les

agents chargés du déneigement peuvent être mobilisés dès 4h30 du matin (6h le dimanche) et la ville dispose de deux camions et de deux tracteurs équipés de lames et de saieuses qui permettent de déneiger en premier lieu un itinéraire prioritaire qui comprend les rues empruntées par les transports en commun, par les services d'urgence, celles à forte pente, la Maison du lac, les places de marché, les pistes cyclables... ce qui correspond à environ 70%

du réseau communal et maille entièrement le territoire de la commune. Puis, un itinéraire secondaire correspondant au reste du réseau communal est mis en œuvre lorsqu'il ne neige plus et que le plan prioritaire est terminé.

A noter : six agents peuvent intervenir pour réaliser le déneigement manuel des itinéraires piétons. ■





26 764 601 €

C'est le budget global (hors remboursement de la dette) de la Ville pour 2018. Il sert à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement qui se répartissent en fonction des politiques municipales.



22 398 704 €

Ce sont les "dépenses d'exploitation" du budget général de fonctionnement de Saint-Egrève qui s'élève à 25 081 289 €. Elles correspondent aux dépenses courantes de la Ville (chauffage et éclairage des bâtiments publics, salaires des personnels, subventions au CCAS, à la Maison du Lac, aux associations...).



4 365 897 €

C'est le budget général d'investissement de la Ville. Il permet de financer l'entretien et la création des bâtiments et autres infrastructures municipales, les achats de biens ainsi que la réalisation d'études.



1 103 143 €

C'est le montant total de l'annuité (intérêts et capital) de la dette de la Ville. A noter, une partie de ce montant (280 171€) sera remboursé par La Métro à la suite des récents transferts de compétences vers celle-ci.

Finances

Budget 2018

Dans un contexte économique national toujours délicat, Saint-Egrève continue d'afficher son indéniable bonne santé financière. En effet, tous les indicateurs saint-égrévois restent au vert. Le taux d'endettement baisse régulièrement pour arriver à des niveaux largement inférieurs à la nouvelle règle d'or fixée par l'Etat et l'épargne nette continue de progresser, ce qui permet à la Ville d'envisager sereinement la réalisation des investissements programmés pour ce mandat.

Service public de qualité, gestion raisonnée des deniers publics, accompagnement des plus fragiles et bienveillance sont au programme de ce budget 2018 qui une fois de plus a réussi à équilibrer les baisses constantes de certaines ressources en optimisant chaque dépense.

sommaire du dossier

- page 13
Budget 2018 : Saint-Egrève poursuit son action
- page 14
Budget de fonctionnement
- page 15
3 priorités



8 : Saint-Egrève poursuit son action



La bonne santé des finances saint-égrévoises, Emmanuel Roux, adjoint à la prospective urbaine et financière, l'a expliquée lors du vote du budget prévisionnel 2018 durant le Conseil Municipal du 20 décembre dernier. Et si cette année encore tous les indicateurs sont au beau fixe, cette situation s'explique par différents facteurs. "Tout d'abord, si la situation de la commune est budgétairement satisfaisante c'est le résultat de plusieurs années de travail efficace de la part de mes prédécesseurs qui ont su anticiper et amortir la baisse des dotations de l'Etat. De plus, ce que l'on peut perdre en dotation, qui a tout de même représenté un manque à gagner de plus de 5,5 millions d'euros sur la période entre 2013 et 2017, on le compense grâce aux efforts d'économie engagés par la Ville mais aussi et surtout par l'attractivité de Saint-Egrève". En effet, selon l' élu, la qualité des services publics et des infrastructures locales attire les nouveaux ménages et incite les entreprises à venir s'installer sur des zones comme Vence Ecorparc ou l'Étamat.

Pot commun

Étape essentielle de la vie publique locale, "ce n'est pas le côté comptable qui est intéressant dans le budget. Ce qu'il faut comprendre c'est que c'est un outil qui permet de mettre en place des actions concrètes au service des Saint-Egrévois. J'entends souvent dire que le budget c'est compliqué, qu'on n'y comprend rien. Mais en fait, il faut le voir comme un pot commun auquel tout le monde contribue. Ce pot commun est restitué à chacun sous la forme de services matériels, ce sont les investissements dans les équipements de la Ville, et sous la forme de services humains, ce sont les dépenses de fonctionnement. Notre rôle d' élu, c'est de définir les priorités, le positionnement des masses budgétaires. Savoir si l'on fait un effort dans tel domaine plutôt qu'un autre et pourquoi on le fait. On n'est pas dans une logique de rentabilité. On est dans une logique d'accompagnement".

Attentions

Grâce à ses finances saines, la ville peut donc continuer à ap-

porter des services au public en continuant de les faire assumer en régie, "c'est-à-dire que nous avons fait le choix d'employer directement les personnels. Cela permet de garantir une qualité de service très élevée tout en offrant aux agents municipaux la possibilité de s'épanouir autant que possible dans leur travail quelle que soit leur fonction. Même si ce n'est pas au cœur de notre politique, c'est tout de même une idée sous-jacente dans nos actions. C'est une façon d'agir que je qualifierai de bienveillante". Preuve s'il en est besoin que la bienveillance est au cœur de l'ADN local, la dotation au CCAS augmente en 2018 de 1,9% et ce même si l'an passé tout n'a pas été consommé.

Comment ça fonctionne ?

Le budget de fonctionnement de Saint-Egrève, dont vous retrouverez un aperçu schématique dans les pages suivantes, est construit de manière à permettre aux agents municipaux, d'assurer leurs missions dans de bonnes conditions. ■

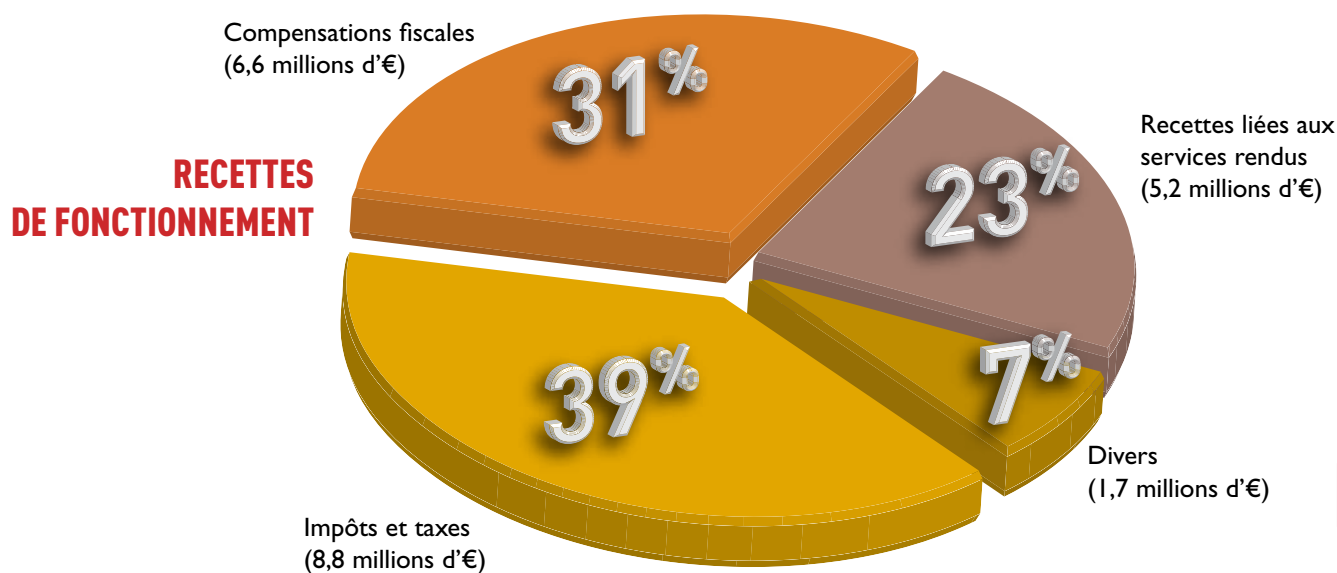
INVESTISSEMENTS

Si ce dossier fait la part belle aux dépenses de fonctionnement, le budget primitif 2018 prévoit tout de même de consacrer environ 4,5 millions d'euros aux dépenses d'investissement. Si cette somme est en léger retrait par rapport à 2017, c'est parce que "la Ville doit se préparer à mener de gros investissements dans les années à venir et il n'est pas possible de tous les mener de front sans faire trop augmenter les dépenses de fonctionnement. L'année 2018 est donc une année de préparation pour des investissements plus conséquents qui auront lieu en 2019-2020" explique Emmanuel Roux, adjoint à la prospective urbaine et financière, qui rappelle toutefois que l'entretien du patrimoine bâti et naturel de la ville, les achats de matériel ou encore la construction d'équipements publics se poursuivent tout de même en 2018. Ces investissements variés seront détaillés dans le prochain numéro du Supplément au magazine municipal à paraître dans le courant de ce mois de janvier.

LE DÉTAIL DES CHIFFRES

Vous avez dit big data ? Pour toujours plus de transparence et de clarté de l'information, la Ville de Saint-Egrève met à disposition l'intégralité de son budget primitif 2018 sur son portail Internet www.saint-egreve.fr dans la rubrique La mairie et la sous-rubrique finances municipales.

Budget de fonctionnement



➔ + 2,1 an

C'est le ratio de désendettement de la Ville. Cela signifie que si Saint-Egrève décidait de consacrer tout son autofinancement (et arrêterait donc d'investir) chaque année au remboursement de ses emprunts, ces derniers seraient soldés en à peine plus de deux ans, un temps record par rapport au plafond fixé par l'Etat qui s'élève à 11 ans.

SOLIDARITÉ

856 000 €

de subvention au CCAS

712 000 €

de subventions directes aux associations

↘ - 1 111 000 €

c'est la baisse annoncée de la dette de la Ville qui en 2018 ne s'élèvera plus qu'à 5 492 000 €.

↘ - 5 684 000 €

Dans le cadre du plan 2013-2017 de désendettement national, 50 milliards d'euros d'économies étaient prévues par le gouvernement. Un effort de 11 milliards avait été demandé aux collectivités territoriales ce qui avait conduit à la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF). En cinq ans c'est un montant de 5 684 000 €, que Saint-Egrève n'a pas perçu au titre de cette DGF.

22 398 704 €

Zoom sur la culture pour tous

Afin de permettre à chacun d'y accéder en fonction de ses moyens, beaucoup de services municipaux sont facturés aux Saint-Egrévois à des tarifs inférieurs à leur coût réel. La différence est prise en charge par la mairie. C'est la tarification solidaire. Par exemple, afin de garantir à tous un égal accès à la culture, en 2018, **2 694 532€** sont consacrés à l'accès à la culture, si **533 383€** de recettes provenant des utilisateurs sont prévues, le coût net pour la Ville de cette politique vie culturelle s'élève à **2 161 149€**.

3 PRIORITÉS

VIE ÉDUCATIVE 4 712 754 €

Permettent de financer les dépenses obligatoires comme l'entretien des locaux, le fonctionnement des classes, les frais médicaux... qui représentent 42% de ce budget. 58% de cette somme sont consacrés aux dépenses dites "facultatives" comme l'accueil, la restauration et les transports périscolaires, les activités d'éveil durant le temps scolaire (musique, sport...).



→ **0 %**

C'est, hors inflation, le taux d'augmentation de la part communale des impôts locaux. Ce taux est appliqué par la Ville depuis 2009.

ENVIRONNEMENT 1 386 951 €

80% sont consacrés à l'entretien et à la valorisation des espaces verts et à la gestion raisonnée de ces derniers.





Nao, un robot au CHAI

C'est une première expérimentale : Nao, un petit robot à mi-chemin entre le jouet et le personnage a récemment été embauché au CHAI pour aider les enfants autistes.

“Je ne suis pas le genre de robot que l'on voit dans les films ou les séries”, explique posément Nao du haut de ses cinquante huit centimètres et qui rassure les personnes venues à sa rencontre en leur affirmant qu'il n'a ni laser ni l'intention de conquérir le monde. Ouf. Au Centre Hospitalier Alpes Isère, par lequel il a été acquis récemment, il est sereinement campé face à un auditoire qui ne l'impressionne guère. Pour les besoins d'une présentation publique, le petit cyborg enchaîne quelques pas de danse, mime des gestes sportifs ou déclame des textes afin de montrer l'étendue de ses capacités. Toutefois, “Nao n'est pas intelligent”, précise Benjamin Delubac, responsable du service informatique du CHAI et qui est à l'origine de l'adoption de ce petit bonhomme par le

pôle clinique des troubles du spectre autistique. Développé par Aldebaran Robotics, le robot humanoïde social est utilisé depuis quelques semaines à l'Hôpital de Saint-Egrève pour venir en aide aux enfants suivis par l'unité de jour autisme (UJA). “On peut l'utiliser en vie autonome, Nao réagit alors en fonction des événements qui se produisent. Mais on peut aussi le programmer pour qu'il obéisse à un ordre transmis via la tablette avec laquelle on le commande”, précise l'informaticien qui indique que Nao peut aussi interagir “en mode élève/professeur lorsqu'on met la tablette à disposition de l'enfant et du personnel soignant”.

Enfants en panne

D'après Fatiha Djebbar, psychiatre responsable de l'Unité de jour autisme (voir

ci-dessous), les enfants atteints d'autisme, “un trouble qualitatif des interactions sociales et de la communication” sont “en panne avec les émotions”. Or les personnels soignants, même s'ils font preuve d'une patience extrême ne peuvent masquer tous leurs ressentis. Des émotions qui peuvent avoir pour effet de stresser les petits patients qui, à leur manière, perçoivent les infimes variations dans l'intonation d'une voix ou dans un froncement involontaire des sourcils. En revanche, Nao n'exprime aucune sorte d'émotion, il parle inlassablement sur un ton toujours égal et peut répéter dix ou 100 fois la même chose sans jamais varier.

Actuellement utilisé pour accueillir trois enfants de 6 à 7 ans, “Nao intervient sur le temps d'accueil du matin, pendant un quart d'heure”, précise la neuropsychologue Marina Marjollet qui explique qu'il remplace “une petite marionnette qui était jusqu'alors utilisée par les soignants. Nous avons tout de suite constaté que les enfants sont naturellement attirés par cette technologie et que ça les motive pour travailler”. Deux caméras dont une à reconnaissance faciale, deux haut-

parleurs, 15 capteurs sensoriels câblés à une centrale inertielle. Nao est bardé de technologies de pointe qui lui permettent d'interagir avec son environnement “en fonction de la manière dont il a été programmé”, insiste toujours Benjamin Delubac qui se réjouit du fait que le Centre Hospitalier Alpes Isère ait osé investir quelques 15 000 euros dans ce projet. Et s'il s'avère que d'autres robots du même fabricant sont déjà utilisés dans les CHU de Nantes et de Lille ou à l'étranger, l'équipe confie que Saint-Egrève est à leur connaissance “le premier établissement de santé mentale de la région à utiliser Nao”.

Une première

Une première en terme d'application médicale et qui sera bien évidemment scrutée avec attention par les autres structures de soin. Mais pour l'instant, l'expérimentation, qui est mise en place en lien avec les familles, n'en est qu'à ses débuts et les personnels soignants imaginent déjà mille façons pour utiliser Nao le petit robot afin d'aider les jeunes autistes à mieux s'intégrer parmi leurs semblables. ■

En savoir + sur l'UJA

Installé dans un bâtiment flambant neuf construit à l'occasion du vaste programme de rénovation du Centre Hospitalier Alpes Isère, l'Unité de jour autisme (UJA) propose 20 places, pour accueillir les enfants et les adolescents entre 5 et 18 ans atteints de troubles autistiques. Cette unité, dont les équipes peuvent aussi intervenir dans les familles mais aussi auprès des assistants de vie scolaire à l'école accueille 20 à 25 patients par an.

Oyez, oyez : Festiatre revient

AVence Théâtre propose la 21^e édition du Festival de Théâtre Amateur de Saint Egrève samedi 27 et dimanche 28 janvier à l'Espace Europe. Fidèle à sa formule, le festival propose quatre spectacles donnés par autant de compagnies sélectionnées par A Vence Théâtre, organisatrice historique de l'événement. Une fois de plus, les artistes des environs, membres de Theacura invitent les spectateurs à se plonger dans des univers très différents. Ainsi, le samedi

27 janvier à 16h, les K'nullards de La Buisse donnent "J'aime beaucoup ce que vous faites" de Carole Greep suivi à 20h30 de "Phèdre" de Racine interprété par Multiplicolore de Sassenage. Dimanche 28 à 15h "La souricière" d'André Bon est interprétée par le Théâtre de la Renverse de Voreppe. Enfin, ce sont les Fontenois d'interlude et Cie qui concluent l'événement avec à 18h "Le bal des crapules" de Luc Chaumar. ■



4 spectacles pour le prix de 3 !
c'est l'offre proposée par A Vence Théâtre dans le cadre de Festiatre.

En savoir + : réservations : avence.cdutheatre.fr
ou 06 82 53 83 94 (par SMS ou répondeur)

Art et sciences



C. d'Anteroche
du Café des Sciences

C'est le succulent mélange "art et sciences" qui est au menu du prochain prochain café sciences du Néron qui se tient le jeudi 1^{er} février à l'espace convivialité de La Vence Scène.

Animée par Karine Froment, experte internationale du CEA, Directrice d'ARC-Nucléart et Sophie Dupisson attachée de conservation du patrimoine, cette rencontre est l'occasion d'évoquer la restauration des œuvres d'art, domaine dans lequel peuvent intervenir la chimie et des techniques très spécialisées telles que l'irradiation ou l'imagerie médicale. Quelques objets du patrimoine religieux du CHAI de Saint-Egrève ont bénéficié de ces traitements grâce à l'intervention de l'Atelier de Recherche et de Conservation Nucléart du CEA. ■

Jean de Beins s'expose

Jusqu'au 28 février, le Musée de l'ancien évêché de Grenoble accueille une exposition dédiée à Jean de Beins. Ingénieur du roi, l'homme dressa entre 1604 et 1634 une cartographie détaillée du Dauphiné. En plus de la soixantaine de cartes particulièrement détaillées (et d'une évidente qualité artistiques) sur certaines desquelles apparaît Saint-Egrève, les visiteurs peuvent y admirer un document unique prêté par la Ville : l'acte de décès retrouvé dans les registres paroissiaux de



la commune en 2014. Présenté dans l'avant-dernière salle de l'exposition, ce document est accompagné du testament holographe du cartographe ainsi que de ses lettres d'anoblissement. ■

NOUVEAUX PRÉSIDENTS : depuis peu, Pascal Verrier a été désigné à la présidence de l'Association MJC. Du côté de la Chorale du Charmant Som c'est Philippe Sauler qui en devient le président

Vide grenier solidaire

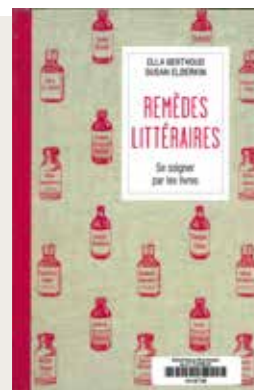
L'association Tibétains peuples de l'Himalaya propose le 21 janvier de 8h à 17h un vide-grenier solidaire à l'Espace Robert Fiat. Après avoir contribué à la reconstruction au Népal d'un village de montagne détruit en 2015 par une avalanche causée par le séisme du 25 avril, TPH se concentre sur de nouveaux projets à visée culturelle et humanitaire.

le temps de lire

Secteur **ADULTE**

Remèdes littéraires de Ella BERTHOUD aux éditions JClattes

Un livre peut avoir l'effet d'un prodigieux médicament, voire sauver des vies ! La preuve avec cet ouvrage qui dispense les meilleurs romans adaptés à chaque pathologie telle que l'abandon, l'alcoolisme, la calvitie, la rage de dents, les hémorroïdes... et bien d'autres ! Des "Remèdes littéraires" adaptés à la sensibilité française qui proposent un parcours de santé dans l'histoire de la littérature mondiale.



Secteur **JEUNESSE**

En famille, il y a des règles de Laurence Salaün et Gilles Rapaport aux éditions Seuil jeunesse

34 règles à appliquer joyeusement en famille, pour une parfaite harmonie entre parents et enfants ! Mais si ! Toujours écrites avec un humour caustique et illustrées avec la même drôlerie par un duo d'auteurs complices, florilège de règles essentielles de vie relationnelle, pour un meilleur respect de chacun, dans la bonne humeur.



LA VENCE SCENE

Vendredi 19 janvier 2018 à 19h30

Le carrousel des moutons : le cirque tourne rond !



Samedi 20 janvier à 14h30

Drôles de petites bêtes

Lorsqu'Apollon, un grillon baladin au grand cœur, arrive au village des petites bêtes, il ne tarde pas à perturber la vie du Royaume tout entier... Piégé par la cousine de la Reine Marguerite, la jalouse et diabolique Huguette, Apollon est accusé d'avoir enlevé la souveraine, semant la panique dans la ruche...

Projection suivie d'une animation "Petites bêtes en folie"



Un piano magique et son interprète imperturbable. Un jongleur agile, malicieux et facétieux, avec pour trapèze un balai. Au fil des notes Dirk la pianiste et Fien enchaînent les performances acrobatiques et poétiques autour d'un piano en apesanteur qui tournoie dans les airs, sans jamais s'arrêter de jouer. Au pays des rêves, la magie opère et séduit toute la famille qui ne veut plus se réveiller... Un spectacle qui affiche complet depuis plusieurs mois... ■

En savoir + : www.dirque.com

SCOLAIRES : une séance dédiée au public scolaire (du CP au CM2) est programmée vendredi 19 janvier à 14h

Samedi 27 janvier à 20h

Madame Bovary, live

L'héroïne de Gustave Flaubert sort le nez de ses livres pour se raconter sur les planches de La Vence Scène. Les quatre comédiens de l'atelier théâtre actuel incarnent en jouant, chantant et dansant la grande épopée d'Emma Bovary. La révolte romanesque, le combat instinctif d'une femme qui refuse de se résigner à sa condition et cherche, quel qu'en soit le prix, à faire l'expérience sensuelle et exaltante d'une vie où figurent l'aventure, le plaisir, le risque, la passion et les gestes théâtraux. ■

En savoir + :

www.atelier-theatre-actuel.com



MOLIERE 2016 : pour son rôle d'Emma, Sandrine Molaro a été nominée pour le Molière 2016 de la révélation féminine

Samedi 3 février 2018 à 20h

Yves Duteil gratte sa guitare



quatorze albums originaux, avec des titres qui ont fait date comme "La langue de chez nous", "Le petit pont de bois", "La Tarentelle", "Prendre un enfant par la main"... L'auteur, compositeur interprète ses mélodies et ses textes tendres et poétiques à l'occasion d'un véritable voyage au cœur de la langue française pour une date unique à Saint-Egrève !

Et comme sa guitare le démange, il y a fort à parier qu'il va la gratter un petit peu... et même beaucoup ! ■

En savoir + : <http://blog.yvesduteil.com>

Yves Duteil est à lui seul une partie du patrimoine de la chanson francophone. En plus de quarante ans de carrière, il a publié



A venir

A vous de voir revient

Les rencontres cinématographiques de Saint-Egrève reviennent à La Vence Scène en février prochain. Pour la troisième édition de cet événement organisé autour du septième art le service culturel de la Ville et les associations artistiques locales se mobilisent pour proposer aux cinéphiles une kyrielle d'événements du 9 au 14 février.

web+



l'agenda du 7 au 25 janvier

DIMANCHE 7 JANVIER

Sortie aux Arcs avec l'USSE Ski de piste. Inscriptions jeudi 4 janvier à 20h30 au Foyer de la Halle Jean Balestas.

Rugby, le RCCN reçoit Ambérieux sur les terrains de la Halle Jean Balestas. 13h30.

LUNDI 8 FÉVRIER

Permanence info énergie de l'ALEC en mairie. **Gratuit** sur inscriptions au 04 76 14 00 10.

MERCREDI 10 JANVIER

L'heure du conte pour les 0-3 ans à la Bibliothèque à Rochepelleine. 10h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles

Du 11 au 21 JANVIER



Exposition "Grâces féminines", sculptures de Pierre Génissieux dans les Salons du Château Borel à l'Hôtel de Ville. Vernissage le jeudi 11 janvier à 18h30. Exposition à découvrir le jeudi 16-19h, le vendredi 14h-17h15, le samedi et le dimanche 14h-17h30. En savoir + : 04 76 56 53 18.

JUSQU'AU 12 JANVIER

Prolongation de l'enquête publique relative à l'aménagement de l'A480 Echangeur du Rondeau.

VENDREDI 12 JANVIER

Cérémonie des vœux à la population l'Espace Robert Fiat. 19h. (voir aussi en page 11).

SAMEDI 13 JANVIER

Questions de parents: "Parents séparés" animée par Dominique Mattano juriste et Marie-Eve Rodier psychologue à la Maison des Solidarités et des Familles. De 10h à 12h. (Voir aussi en page 6).

DIMANCHE 14 JANVIER

Sortie à Saint François Longchamps avec l'USSE Ski de piste. Inscriptions jeudi 11 janvier à 20h30

au Foyer de la Halle Jean Balestas. **Judo**, tournoi de l'USSE à la Halle Jean Balestas. De 9h à 16h.

MERCREDI 17 JANVIER

L'heure du conte pour les 4 ans et plus à la Bibliothèque Barnave. 15h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Tombola des commerçants, tirage au sort des gagnants en mairie. 20h.

VENDREDI 19 JANVIER

Spectacle "le Carrousel des moutons" à La Vence Scène. 19h30.

Loto annuel de la section handball de l'USSE à l'Espace Robert Fiat. Ouverture à 18h30, lancement des jeux à 19h30

SAMEDI 20 JANVIER

Un Café chez Antoine spécial "bonnes résolutions" à la Bibliothèque Barnave. 10h.

DIMANCHE 21 JANVIER

Sortie aux Sybelles avec l'USSE Ski de piste. Inscriptions jeudi 18 janvier à 20h30 au Foyer de la Halle Jean Balestas.

Vide-grenier de l'Association Tibétains et peuples de l'Himalaya à l'Espace Robert Fiat. De 8h30 à 17h.

MARDI 23 JANVIER

Atelier numérique, "Gérez votre identité numérique !" à la Bibliothèque Barnave. De 17h30 à 19h. **Atelier gratuit** dans la limite des places disponibles sur réservation préalable au 04 76 75 40 63.

JEUDI 25 JANVIER

Atelier diversification alimentaire "cuisiner pour les tout-petits" à la Maison des Solidarités et des Familles. de 8h45 à 11h15.



Vernissage de l'exposition "Kaléidoscope" d'Amorem dans les Salons de l'Hôtel de Ville. 18h30. En savoir + : <http://amorem-galerie.blogspot.fr>

Conférence "Rythmes de l'enfant, rythmes scolaires, de quoi parle-t-on ?" avec Christine Cannard (psychologue) à La Vence Scène. 20h.

LA VENCE SCÈNE cinéma



► **Wonder**

Le 8 janvier à 20h.

► **L'échange des princesses**

Le 8 janvier à 14h ; le 15 janv. à 17h30 ; le 16 janv. à 18h.

► **La promesse de l'aube**

Le 8 janvier à 17h et 20h.

► **Tout l'argent du monde** (VOSTF)

Le 9 janvier à 20h.

► **Momo**

Le 9 janvier à 20h30.

► **Normandie nue**

Le 10 janvier à 15h et 17h30 ; le 11 janv. à 20h30 ; le 12 janv. à 20h30 ; le 13 janv. à 18h et 20h30 ; le 14 janv. à 15h et 17h30 ; le 15 janv. à 14h et 20h30 ; le 16 janv. à 18h et 20h30.

► **Santa & Cie**

Le 10 janvier à 15h ; le 11 janv. à 18h ; le 13 janv. à 20h30 ; le 14 janv. à 15h.

► **I am not a witch** (VOSTF)

Le 10 janvier à 20h ; le 15 janv. à 20h30.

► **Ferdinand**

Le 10 janvier à 17h ; le 13 janv. à 15h ; le 14 janv. à 17h.

► **Star Wars : les derniers Jedi**

Le 10 janvier à 20h (VOSTF) ; le 13 janv. à 15h (VOSTF) ; le 14 janv. à 20h (VOSTF) ; le 17 janv. à 14h30 (TU) ; le 21 janv. à 14h30 (TU).

► **El presidente** (VOSTF)

Le 11 janvier à 17h30 ; le 12 janv. à 20h ; le 14 janv. à 20h ; le 16 janv. à 20h30.

► **Les gardiennes**

Le 11 janvier à 20h ; le 13 janv. à 17h30.

► **Le brio** (TU)

Le 17 janvier à 17h30 ; le 21 janv. à 17h30.

► **Maria by Callas** (TU)

Le 17 janvier à 15h ; le 18 janv. à 20h.

► **La monnaie de leur pièce**

Le 17 janvier à 17h30 ; le 19 janv. à 20h ; le 20 janv. à 20h30 ; le 21 janv. à 17h30 ; le 22 janv. à 18h ; le 23 janv. à 20h30.

► **Vers la lumière** (VOSTF)

Le 17 janvier à 20h ; le 20 janv. à 20h30 ; le 21 janv. à 20h ; le 22 janv. à 20h.

► **Cœurs purs** (VOSTF)

Le 17 janvier à 20h ; le 20 janv. à 18h ; le 21 janv. à 20h ; le 23 janv. à 20h.

► **Au revoir là-haut** (TU)

Le 18 janvier à 17h30 ; le 22 janv. à 18h.

► **La Villa** (TU)

Le 18 janvier à 18h ; le 23 janv. à 18h.

► **A Ghost Story** (VOSTF)

Le 18 janvier à 20h30 ; le 22 janv. à 20h30 ; le 23 janv. à 18h.

► **Drôles de petites bêtes**

Le 20 janvier à 14h30 (séance animée)

► **Belle et Sébastien 3 : le dernier chapitre**

Le 21 janvier à 15h (avant-première)



TU : tarif unique

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du Maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Députée de la 5^e circonscription de l'Isère :
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 Conard Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
Mardi, 8h30-11h30.
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
1^{er} lundi de chaque mois, 13h30-16h30.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**

Permanence chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : 1^{er} jeudi du mois, 17h-19h30 et 3^e mercredi du mois, 16h-18h30

Médiation : **04 76 56 53 00**

Edouard Tournier, conciliateur de Justice.

Sur RDV en mairie.

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**

Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF

Centre de planification et d'éducation familiale :

2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**

Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers

Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**

Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN **04 76 13 18 05**

4 av Général de Gaulle. Information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,

jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h. ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Voirie : n° vert **0 800 805 807**

Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30

régie assainissement **04 76 59 58 17**

Eau potable : permanence le 3^e jeudi du mois de 13h30 à 17h. Pas de permanence le mercredi 18 janvier 2018

• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**

• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**

soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Du 06/01 au 12/01/18 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

48 quater route de Grenoble

Du 13 au 19/01/18 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 20 au 26/01/18 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 27/01 au 02/02 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux

Du 03 au 09/02 : pharmacie de La Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 10 au 16/02 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil



Actualités
Agenda
Démarches en ligne
Télépaiement

www.saint-egrève.fr

Réactif
Interactif
Informatif

Retrouvez aussi l'actualité de Saint-Egrève sur les réseaux sociaux



@StEgrève



facebook.com/saint-egrève38120

expression politique

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Nos quartiers, écoutons-les

L'échange dans la ville doit-être permanent. Si les 26 élus de Priorité Saint-Egrève ont été élus dès le 1er tour en 2014 pour un mandat de six années, il n'en reste pas moins que les projets se font avec, et pour, les habitants. Ainsi, parmi les instances de dialogue avec les Saint-Egrévois il existe les conseils des habitants et le dispositif "Notre quartier parlons-en !". Si les lers permettent à des citoyens volontaires d'échanger sur des sujets précis en lien avec le conseil municipal, le second donne l'occasion à chaque habitant d'interpeller les élus, et en 1^{er} le maire, au sein de son quartier. Les premières visites de cette session ont eu lieu dans le quartier de la Vence. Si le froid de saison était présent, la chaleur des conversations a largement compensé ce mercure difficile. Tout le monde n'est pas toujours en accord de prime abord, surtout lorsqu'un dossier vous touche directement en tant que riverain, mais chacun reconnaît que le dialogue permet d'avancer. En tant qu'élus, nous sommes ravis de permettre ces moments qui font que la ville et la démocratie vivent.

A ce titre, nous en profitons pour rappeler que Priorité Saint-Egrève n'est pas qu'un groupe au sein du conseil municipal, mais que cette entité existe également pour permettre à chacun d'échanger sur la ville. En tant que président, je vous invite à nous rejoindre à l'occasion de cette nouvelle année, en envoyant un mail à priorite.saintegreve@gmail.com ou en nous envoyant un message privé sur notre facebook. Le dialogue n'est pas à sens unique entre la majorité au conseil et les Saint-Egrévois. Participer dès maintenant, c'est également faire vivre sa vision de Saint-Egrève.

En attendant, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de l'ensemble de la liste, une excellente année 2018 et en espérant continuer de vous accompagner au mieux dans votre quotidien au sein de la ville que nous partageons et que nous aimons.

Pascal de Filippis Président de Priorité Saint-Egrève

Retrouvez toutes les positions du groupe majoritaire sur la page www.facebook.com/prioritesaintegreve

Groupe

Saint-Egrève Autrement



Vers une année nouvelle

En ce début d'année 2018, nous devrions peut-être vous reparler du manque d'ambition de la majorité à travers son projet de budget municipal, évoquer la fermeture annoncée des bibliothèques de quartier, revenir sur le projet de vidéosurveillance, souligner les difficultés rencontrées par les associations de quartier ou évoquer l'urbanisme désordonné qui sévit sur notre commune,...

Nous reviendrons bien sûr prochainement sur tous ces sujets, c'est notre rôle dans le cadre du mandat que vous nous avez confié.

Aujourd'hui, volontairement optimistes, nous préférons tourner notre regard vers 2018, année nouvelle que nous souhaitons apaisée et solidaire dans une Métropole porteuse d'avenir, prenant en compte les enjeux environnementaux et la nécessaire lutte contre les inégalités.

Tels sont les vœux que nous formulons pour cette année 2018. Très belle année à tous !



Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali
(hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Bonne année active !

Bonne année, bonne année, chaque année les bonnes résolutions ressurgissent. Mais que fait-on vraiment pour qu'elle soit bonne, cette nouvelle année ? Et si chacun d'entre nous donnait une vraie impulsion à cette année qui commence ?

Quels rapports peut-on avoir avec sa ville ? Ne sommes-nous que des consommateurs des services de notre commune ? Ne devrions-nous pas aussi devenir des citoyens acteurs, acteurs de nos vies bien-sûr, mais aussi acteurs de notre ville ?

Vous rêvez d'une ville où il fait bon vivre, sans pollution ? Essayez de laisser votre véhicule au garage et tenter l'aventure du déplacement autrement : tram, bus, vélo, marche.

Vous rêvez d'une ville propre ? Soyons tous exemplaires !

Vous rêvez d'une ville dynamique ? Montez des projets qui vous tiennent à cœur avec vos amis, vos voisins et réalisez-les. Et renseignez-vous, de nombreuses associations réalisent des actions formidables et sont prêtes à vous accueillir.

Vous rêvez d'une ville solidaire ? Parlez autour de vous, les idées arriveront par centaines et à plusieurs, c'est plus facile de les transformer en projet concret.

Vous rêvez d'une ville de culture ? Dites bien fort à votre maire que vous voulez garder toutes les bibliothèques !

Vous savez ce qui peut améliorer votre vie et celle de vos familles, celle des habitants de la ville, alors ne laissez pas vos idées dormir, partagez-les ! Et n'hésitez pas à nous rejoindre pour que votre ville soit plus dynamique, plus verte, plus solidaire.

Bonne année à tous, bonne année active !

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef, Eric Bruyant
groupe.eco.sol@orange.fr



Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Pour une année 2018 de liberté, d'égalité et de fraternité !

En cette année 2018 qui s'ouvre à nous, je tenais à souhaiter à toutes et tous mes vœux de bonheur, de réussite dans vos projets et de rêves à oser, dans un climat de Paix et de solidarité.

Espérer des lendemains meilleurs n'est pas aisé dans un contexte où les souffrances individuelles et collectives sont multiples avec l'aggravation du chômage, la dégradation des conditions de travail, l'épuisement professionnel. La toute-puissance du marché qui impose sa loi génère une pression exacerbée sur les travailleurs de la planète. Dans son livre "La troisième guerre mondiale est sociale" Bernard Thibault donne le ton : 2,3 millions de travailleurs décèdent chaque année du fait d'un accident ou d'une maladie liée au travail. C'est plus de victimes dans le cadre du travail qu'il n'y en a dans tous les conflits et guerres réunies au cours d'une année !

Le rapport sur les inégalités mondiales (décembre 2017) révèle que celles-ci se creusent toujours plus entre les 10 % de la population mondiale les plus riches et les autres – nous. Les pressions sur les salaires les plus bas sont les plus fortes, tandis que la fiscalité diminue pour les plus riches. Depuis 1980, les détenteurs de patrimoine privé se sont enrichis, tandis que les États se sont appauvris. Ces conséquences sont très visibles dans notre vie locale : fermeture en 2017 du guichet de la Gare de St-Egrève et fermetures de lignes en perspectives comme Grenoble-La Mure, rachat des VFD par une filiale du fonds de pensions CUBE, suppressions de postes dans les collectivités, délocalisations d'entreprises... L'emploi local est décimé, des familles entières touchées de plein fouet par des déracinements ou des pertes brutales de revenus, tandis que les dividendes explosent !

Des voies pour sortir de ces catastrophes politiques, économiques et sociales sont possibles.

Citoyens engagés au quotidien, nous pouvons construire des droits dans la solidarité et la justice : un monde meilleur est à portée de rêve si on le décide vraiment !

Sylvie GUINAND, Front de Gauche – PCF
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>

NOUVEAU
ST-ÉGRÈVE
EN PLEINE NATURE...

Un rêve de tranquillité
s'offre à vous !

SAINT-ÉGRÈVE Naturéo

Un emplacement privilégié
à La Monta, un «village»
en lisière de Saint-Égrève

T2 à partir de **139.000 €***

T3 à partir de **167.500 €***

T4 à partir de **243.500 €***

T5 à partir de **299.000 €***

www.isalis-immo.fr
04 76 86 63 78

Un programme signé

isalis
MON LOGEMENT. MON PROJET

REAGENCIER

Nouveau Magasin

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du lac
Avenue de l'île brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53




Alpes Bois Verdures Services

Entreprises et particuliers

Bois de chauffage & Bois d'allumage
Buches de bois compressées (jour, nuit)

Entretien d'espaces verts
Tonte, taille de haies
Débroussaillage, élagage
Evacuation de déchets végétaux

Contact : Stéphane Vallier - Tél. 06 78 34 65 12
Web : www.alpesboisverdureservices.fr - email : alpesbois38@gmail.com



MARBRERIE DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

CARROSSERIE de la PRIOLA 

Tous travaux de carrosserie
Grands, moyens et petits travaux - Marbre
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70
1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève



SNTTP

40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS
Société Nouvelle de Travaux Publics



Chateau d'Ax  **ITALIA**

LE DESIGN ACCESSIBLE

 **2018**

AVENUE DE L'ÎLE BRUNE
SAINT EGREVE